

Epreuve - Matière : J.O.J. - 7279

Session : 2024

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

BU Centrale

A p.p

Le 8 février 2024

NOTE à l'attention du responsable

Objet : Elaboration d'un projet de détente et de convivialité

Pièce jointe : planning des différentes étapes du projet

En adéquation avec les besoins de nos usagers, vous m'avez demandé d'élaborer un projet de détente et de convivialité. Loïn de l'image austère que l'on prête encore trop souvent aux bibliothèques de motone SCD, ce projet est une véritable occasion à saisir pour renforcer l'attractivité de la bibliothèque centrale et en faire le nouveau tiers lieu, c'est-à-dire l'espace de convivialité (motom d'un sociologue Ray Oldenburg) entre les cours et le foyer de nos étudiants. Il n'est pas sans rappeler qu'une des missions du SCD est de favoriser leur réussite et pour cela la Bibliothèque centrale peut répondre aux besoins spécifiques des étudiants en aménageant son espace de 300 m<sup>2</sup> (le Plateau). Pour élaborer ce projet, je vous propose donc une première partie de réfléchir aux objectifs et critères de sélection qui définiront l'organisation des nouveaux espaces, puis dans une seconde partie quels seront les moyens à mobiliser et enfin, dans une troisième partie des points de vigilance.



Organiser un nouvel espace demande au préalable de définir les différents objectifs en fonction des usages attendus. En effet, la réappropriation de cet espace par les étudiants demande de mieux cerner leurs besoins. Pour cela, je propose de constituer un groupe de travail chargé de recueillir toutes les idées et propositions en partenariat avec les représentants étudiants, le vice-président étudiant, et le CFVU (conseil de formation et de la vie universitaire). Cette démarche collective est essentielle pour définir les orientations à donner au projet, notamment avec le concept de UX (user experience) qui place les étudiants (futurs usagers) au centre du projet et le rend plus réaliste et réalisable par rapport à leurs besoins.

Ensuite, après le dépouillement des résultats de l'enquête des thématiques peuvent cerner les besoins du réaménagement selon la fonctionnalité, l'orientation géographique du bâtiment, l'architecture et l'offre de service déjà proposée par la Bibliothèque centrale.

→ selon la fonctionnalité : un zonage découperait les différents espaces du plateau selon les différents usages. Une zone "sociable" à l'entrée sera proche des lieux de convivialité (cafétéria, banque accueil, machine reprographie) où le bruit serait autorisé. Une seconde zone dite "détente" permet de faire des activités de jeux ou de loisirs (BD, media...) de manière brève ou à plus long terme où le bruit et les échanges seraient tolérés. Une troisième zone plus "studieuse" nécessite de la concentration, du calme, des espaces de travail. Et une quatrième zone "de repos" permet de faire une pause dans le silence ou de récupérer de la fatigue (sieste par exemple).

→ selon l'orientation géographique du bâtiment : privilégier les espaces plus ensoleillés pour les activités de travail et les espaces d'ombragés pour des activités de calme et de détente.

→ selon l'architecture de la bibliothèque : proposer un mobilier en fonction du découpage des zones et de leur fonctionnalité. Le design thinking a démontré un réel intérêt dans la réussite d'une meilleure appropriation des espaces de la bibliothèque par les usagers.

→ selon l'offre de service : nous pourrions revoir l'amplitude horaire (plage d'ouverture plus large et pendant les vacances scolaires)



ou encore tester ponctuellement de nouveaux ateliers et animations (exemple ateliers méditation...) en lien avec le service Sport de l'université -

Après avoir clairement défini les axes d'orientation du projet au sein du groupe de travail, nous pourrions être appuyé par un intervenant d'une autre bibliothèque ayant réalisé ce même type de projet. Son expérience nous sera formatrice et rendra plus concret l'ambition du projet ainsi que son intérêt. En effet, la résistance au changement chez certains collègues peut risquer une perte de motivation - Aussi je propose de faire des visites et de constituer une veille sur les idées qui ont réussi et celles qui ont été un échec ou qu'il faut éliminer -

Enfin, un cahier des charges reprendra les idées d'aménagement et des estimations (devis, coût financier, planning, plan de communication...) qui devront être validés par l'administration lors du Conseil de la documentation -

Les moyens à mobiliser feront appel à divers partenaires (services techniques, moyen générale, associations étudiantes, fondations universitaires, partenaires extérieurs tels que les autres bibliothèques ayant réalisé ce type de projet à l'exemple de la BUS<sup>+</sup> Etienne Bonnier).

Afin de ne pas trop déranger les usagers, les travaux de réaménagement du plateau se feront durant la coupure estivale, ce qui rendra l'espace opérationnel dès la rentrée septembre -

Dans un premier temps, il faudra revoir le plan de classement et la signalétique pour dégager visiblement les quatre zones du plateau - Un démenagement des rayonnages (mobiliers) et des ouvrages nécessitera deux équipes de magasiniers pour déplacer les collections tandis qu'un catalogueur se chargera de contrôler leur localisation dans le catalogue - À défaut de racheter des cloustriés (ce qui peut représenter un coût financier) les rayonnages serviront à découper spatialement les différentes zones - Ainsi le fonds BD trouvera sa place dans la zone "détente", ou encore les périodiques à la zone "sociable" par exemple.

Dans un second temps, les services techniques pourront personnaliser les zones - En effet, le déplacement des rayonnages permettra un gain de place notamment dans la zone "repos" qui accueillera des poufs et canapé ou hamac (faible à entretenir) - Chaque zone peut faire l'objet de travaux de peinture afin de plonger l'usager dans une autre ambiance correspondant à un besoin différent ainsi que de mobilier



spécifique tel que des tables de travail à roulettes dans la zone "studieuse" pour ne pas formaliser le travail en groupe ou individuel. Qui plus est, cette personnalisation fait, avec l'aide des services techniques, aussi concerner la luminosité (écran, stop, petite lampe) qui s'ensuivra d'adapter avec le responsable électricien.

Enfin, ces nouveaux usages devront être encadrés par une refonte du règlement de la bibliothèque. En effet les nouveaux usages des zones devront se faire dans le respect des lieux et des autres usagers tout en répondant à leurs besoins spécifiques. Des ordres de surveillance seront à prévoir en fonction des planning et nécessité de services en salle.

La réussite de ce projet d'aménagement dépendra de certains points de vigilance qui il convient d'aborder.

Tout d'abord au niveau de l'aspect financier, ce projet collaboratif peut solliciter la participation financière de la fondation de l'université, de l'AFU dont la CVEC finance des projets de ce type pour l'amélioration de la vie étudiante. Ces partenaires sont de véritables atouts pour attirer d'autres financeurs.

Ensuite, me permettant de répondre aux attentes de chacun, je me chargerai de justifier chacun des choix ou non retenus et de donner suite aux idées qui m'ont pas pu être mise en place (trop onéreuse, trop éloignée des missions premières de la bibliothèque, etc.).

Après, lors de l'inauguration il faut envisager une phase de test de quelques semaines pour observer comment les usagers s'approprient ces nouveaux espaces - Je vous ferai suivre régulièrement leur retour et les pistes d'amélioration. Ce serait l'occasion de consigner un historique du projet qui servira pour une autre bibliothèque.

Enfin tout au long du projet, le service communication accompagnera sur les réseaux et sites web, les différentes étapes du projet et de son avancement et pourra même attirer un public qui fréquente peu ou pas notre BU.

Les étudiants qui travaillent en Bibliothèque Centrale réalisent des activités variées et à ce titre notre SCD contribue à leur réussite. Motivé à gérer ce projet et à communiquer sur son avancement, vous pouvez compter sur moi pour mobiliser toutes les équipes et à rendre attractive notre bibliothèque et confirmer son rôle dans la réussite étudiante.

Le bibliothécaire assistant spécialisé  
de classe normale

Epreuve - Matière : 201-7279 Session : 2024

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

pièce jointe : planning des différentes étapes du projet

| Etapes   | Services / partenaires internes / extérieurs                                  | matériels moyens                                     | calendrier                         |
|--|---|--|------------------------------------|
| enquête<br>visite BU<br>Brainstorming<br>SWOT            | groupe de Travail, étudiants<br>Bibliothécaire<br>BU Angers<br>BU Rennes ST-E | enquête<br>statistique<br>ESGBU                      | mois - 4                           |
| redaction axes<br>orientations<br>stratégiques           | groupe de Travail, étudiants  | cahier des charges<br>devis                          | mois - 2                           |
| validation<br>administrative<br>et financière            | Conseil administration<br>groupe Travail<br>SCD                               |  | mois - 1                           |
| Travaux<br>d'aménagement<br>déplacement<br>planification | 2 équipes<br>magasinières<br>catalogues<br>Her -                              | plan classement<br>chariot<br>caisse<br>signalétique | periode estivale<br>juillet - aout |



Concours section : BIBAS EXTERNE CLASSE NORMALE BIBAS EXTERNE CL

Epreuve matière : Cas pratique et questions

N° Anonymat : V240NAT1161358 Nombre de pages : 12

| Etapes                          | Services / partenaires  | moyens   | calendrier                     |
|---------------------------------|---|--|--------------------------------|
| peinture mobiliers décoration   | magasinier prestataire<br>mei (Bibas)<br>Bibliothèque Services<br>BU Angus ou St-Etienne<br>Roanne Techniques | meublé   | juillet-<br>août               |
| nouvelle signalétique           | groupe de Travail<br>SCD  | panneaux<br>film<br>affichage                            | fin août                       |
| reglement                       | conseil administration  |  |                                |
| Inauguration et phase Test      | toute l'équipe<br>bibliothèque  | communication<br>site web ...                            | août -<br>Septembre            |
| évaluation<br>retour-expérience | étudiants<br>mei<br>groupe travail  | questionnaire<br>satisfaction<br>à chaud puis<br>à froid | sept à décembre<br>(Jan après) |







Concours section : BIBAS EXTERNE CLASSE NORMALE BIBAS EXTERNE CL

Epreuve matière : Cas pratique et questions

N° Anonymat : **V240NAT1161358** Nombre de pages : 12

Epreuve - Matière : 101 - 7279 Session : 2024

FDE-FDI

## Document réponse

**Tous les documents réponses sont à rendre,  
même non complétés.**

Tournez la page S.V.P.



Questions : vous porterez vos réponses sur les copies réservées à cette partie (le nombre de ligne est indiqué pour chaque question).

1. Qu'est-ce que Gallica ? Qu'y trouve-t-on ? Citez des partenaires (10 lignes)

Gallica est la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France. Elle permet l'accès librement à des œuvres patrimoniales (tombées dans le domaine public) et pluridisciplinaires. Gallica est alimentée par les monographies (bibliothèque François Mitterrand), les partitions et œuvres scéniques (bibliothèque Musée Opéra), des photographies et estampes (bibliothèque Richelieu), par exemple. Toutefois, tous les documents ne sont pas gratuits car certains sont protégés par des droits d'auteur. Enfin, en réponse au programme de numérisation massive du géant américain Google, Gallica réaffirme la mission de sauvegarde du patrimoine culturel français.

2. Qu'est-ce que le désherbage : Objectifs, méthodologies ? (10 lignes)

Le désherbage est une opération de gestion dynamique des collections d'une bibliothèque. Elle consiste au retrait d'un document des rayonnages (traitement physique) après sélection selon certains critères (traitement intellectuel). La méthodologie la plus utilisée est IOUPI de la BPI pour inadéquat, obsolète, usé, faux et information fautive. Le désherbage n'est pas obligatoirement la destruction d'un document, il peut être réorienté en magasin (conservation), faire l'objet de dons (déplacement) ou un changement de cote. Enfin, le désherbage permet de réévaluer la cohérence de la politique d'acquisition.



3. Qu'est-ce que le CROUS ? Fonction et statut administratif. (6 lignes)

Le centre régional des œuvres universitaires et sociales est un organisme national sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. Destiné à favoriser et organiser la vie étudiante (aide sociale, concours, etc.), le CROUS intervient dans les bourses sociales, l'aide au logement, le restaurant universitaire, etc. Ses actions sont financées en partie par le C.V.E.C (contribution à la vie étudiante) :

4. Qu'est-ce que le dépôt légal ? Citez au moins deux dépositaires et supports concernés (6 lignes)

Institué en 1537 par François I<sup>er</sup>, le dépôt légal est l'obligation pour tout éditeur et imprimeur de déposer au moins un exemplaire de toute œuvre diffusée en France. Elle constitue le principal mode d'accroissement des collections de la Bibliothèque nationale de France (monographie, affiche ...). Les films sont déposés au CNC, Centre national de la cinématographie et la BILAC est bibliothèque associée pour la littérature étrangère.

